

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 206

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285660>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Delle. — Du 12. Hartmann Léon, sellier, de Epiquez, et Desboeuf Caroline-Marie, repasseuse, de Courgenay. — Du 16. Billieux, Ernest-Paul-Baptiste, monteur de boîtes, de Fregécourt, et Heimis Marie-Eugénie, cuisinière, de Pfetterhausen. — Du 18. Spilhirny Jean, domestique, de Delle, et Lassale Marie-Rosine-Mélina née Gainon, pierriste, de Réclère. — Du 18. Beuglet Henri-Justin-Alphonse, aubergiste de Courrendlin, et Brilloitin Jeanne, de Paris. — Du 21. Chevillat Albert, remonteur, de Montmelon, et Nicod Marie-Barbe-Hortense née Froidevaux, de Cortébert. — Du 22. Ratheau Auguste-Léon, employé de commerce, de Thorey-sur Ouche, (France) et Boulère Cécile-Marie-Stéphanie, de Vie-des-Prés (France).

Décès.

Du 1^{er}. Voisard Annette, née Bourgeois, couturière de Fontenais, née en 1845. — Du 3. Besaire, Marie-Ursule, née Bader, de Péry, née en 1831. — Du 3. Amweg Arsène, menuisier de Vendincourt, né en 1849. — Du 6. Ulmann, enfant mort-née, fille de Constant, négociant, et de Caroline née Jung, de Epiquez. — Du 7. Huber Henriette, née Heilmann, marchande de meubles, de Eppingen, duché de Bade, née en 1856. — Du 9. Haguenaue Judas, rentier, de Bergheim, (Alsace), né en 1823. — Du 9. Mahon Henriette, couturière, de Bressanourt, née en 1845. — Du 10. Chevillat, Jean-Baptiste, docteur en médecine, de St-Ursanne, né en 1832. — Du 12. Bertin, Sophie-Marie, fille de Charles, fermier, et de Clotilde, née Durceot, de Fleurey, née en 1901. — Du 14. Tièche, Jeanne-Marguerite, fille de Joseph, et de Fidélia, née Moine, de Porrentruy, née en 1901. — Du 16. Parietti Clara, fille de Bernard et de Marie-Louise née Spechbach, de Bosco Valtravaglia (Italie) née en 1901. — Du 23. Baour, Léon-François, horloger, de Boécourt, né en 1860. — Du 23. Usberti Paul, fils de Charles et de Marie-Christine née Cailliet, de Zibello (Italie), né en 1901. — Du 27. Ribaut, Maria-Julia-Germaine, fille de Ernest et de Marie née Guenin, d'Ocourt, née en 1901. — Du 28. Marti Victoire, née Humair, de Breitenbach, née en 1828. — Du 29. Prêtre, Marie-Mathilde-Lucie, de Bonecourt, née en 1869.

LETTRÉ PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In évêque était allay faire sai visite pastorale, comme an dit, dans tois les velaidges de son diocèse. Comme ay velay saivoi si les afaints de l'école étiint convenablement inchetruits, ay visitay lu-mainme les écoles primaires. Lai régente d'in peté velaidge, qu'étiint in pô fiere, comme le sont di réchte totes les régentes, dié en ses petétes écolières devant l'airivay de l'évêque : Vos seray polies aivô Monseigneur ; tiain ay vos interroggeré, vos répondrait aidé : *oui, Monseigneur* ; vos n'iy diraipe : *Aïe, Evêque!* — Çoli feut bon. L'évêque airivé ay peu commencé ay interrogger ces petétes. Ay fesé ay récitay les commandements de Due en enne de ses baichenattes. Tiain elle l'en feut à sailième, comme lay régente lai raivisay aivô sai fiere minne, la petéte, que n'aivaype inco dit le mot Monseigneur, comme lai maitrâce ios aivay bin recommanday, dié : *Le bien d'autrui tu ne prendras, Monseigneur, ni retiendras à ton escient.* Ce feut in éclat de rire dain tote lai classe ay peu l'évêque bayié enne belle imaidge en cte gimine po ses recommandations.

En rentrant de faire sai visite, l'évêque voyé tchu lai poëche d'enne belle mâgeon, in gamin que se drassay taint qu'ay poïay tchu le bout des pies po aicreutchie le cordgeou de lai sieutchiatte ; main ay ne poivaype l'aipondre. Le bon évêque, qu'ainmay bin

les afains, allé iy tirie cte sieutchatte. Main tiain le gamin oié que quëqu'un veniay euvri lai poëche. ay dié en l'évêque : *Sivanos, les voïci que veniant.* Le peté s'enfué taint de tchaimbes qu'ay l'aivay, ay pen l'évêque en feut po echepliquay en ces dgens poquoi ay se trovay li. Le chire de lai mâgeon, que cte petéte hichetoire amusé bin, fesé enray l'évêque, le recié comme in prince ay peu iy bayié enne boëne petéte somme po les besoins di diocèse.

Stu que n'dpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 204 du *Pays du Dimanche* :

799. ANAGRAMME.

Jonas. Jason.

800. MOTS EN LOSANGE.

P
A L I
A R A B E
P L A N E T E
I B E R E
E T E
E

801. LANGAGE FRANÇAIS.

Méchant comme un âne rouge.

Rouge, en vieux français, signifiait malicieux malin, méchant : « Les plus rouges sont pris », et c'est encore une croyance populaire que cette couleur est un signe de mauvais caractère.

En termes de vénerie, une bête rouge désigne un fauve, un animal sauvage, et c'est là l'origine de ces locutions proverbiales :

« *Entêté comme un âne gris et méchant comme un âne rouge.* »

En Russie, le mot *rouge*, couleur du feu, signifie *beau*, et on appelle *fille rouge* une jolie demoiselle.

802. MOTS EN CROIX.

B
R
I
T
A
J U N I E
N
I
C
U
S

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cerele Industriel à Neuveville ; Myosotis et Pâquerette, rue de la Préfecture à Porrentruy ; Un ouvrier déplorant la politique néfaste du *Courrier Jurassien* qui ruine l'institution des syndicats à Porrentruy ; Boule de neige au Noirmont ; St-Nicolas à Delémont ; Le joueur de mandoline à Glovelier.

807. LOGOGRIPE.

Sur cinq pieds, je croupis ; plus de tête, des ailes.

808. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. Bravoure.
X X X X X 2. Cordage.
X X X X X 3. Concile.
X X X X X 4. Sans domicile.
X X X X X 5. L'une des Musés.
X X X X X 6. Revenu annuel.

809. VOYELLES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les * par les consonnes manquantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

A * e * — o * — e * — e * — o * —
* e * o * — * e * — u * i * e * — e * —
— é * i * è * e * — * é * i * e * — * u * —
* o * u * a * i * — * i * — o * — a * i * é * e * —
— * a * e * — * e * — * o * i * e * e * e *

810. CURIOSITÉS

LES EMBLÈMES.

Quels sont les objets dont on a fait les *Emblèmes* :

1. Du *Salut*. — 2. De la *Justice*. — 3. De la *Moderation*. — 4. Du *Travail*. — 5. De la *Fidélité*. — 6. De l'*Inconstance* ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 24 courant.

Publications officielles

Mises au concours.

La place de cantonnier de Bourrignon à Scholis (640 fr. avec 5 jours de travail.) S'inscrire jusqu'au 25 décembre 1901.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Le lundi 23 à 2 h. 1/2 pour statuer sur un rapport et discuter des demandes de bourgeoisie.

Bourrignon. — Le 22 à 11 h. pour renouveler les autorités communales.

— Immédiatement après, assemblée bourgeoise pour renouveler les autorités bourgeoises.

Courfaivre. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 15 à 2 h. à la maison d'école pour renommer l'officier de l'état-civil et son suppléant.

Courroux. — Le 22 de 10 à 1 h. pour renouveler les autorités.

Chevènes. — Le 22 à 11 h. 1/2 pour nommer le guet-de-nuit et le garde-champêtre.

La Chauv. — Le mardi 24 à 2 h. pour renommer les fonctionnaires.

St-Ursanne. — Le 22 à 11 h. pour prendre connaissance des plans et devis pour la construction d'une halle de gymnastique ; reviser le règlement des pompiers et voir si l'on cédera du terrain pour la construction d'un établissement hydrothérapique.

Sonceboz. — Assemblée bourgeoise le samedi 21 à 1 h. pour renouveler les autorités, statuer sur une demande de la fabrique d'ébauches, etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 14 à 2 h. 1/2 pour nommer trois conseillers, décider si l'on cédera l'assistance à la municipalité et si l'on nettoiera un pâturage, voter les budgets, etc.

Cote de l'argent

du 11 Décembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 97.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99.— le kilo.